



Vente de bateau avec ex conjoint

Par Lepoit

Avec mon ex copain nous sommes propriétaires d'un bateau à 50%, nos deux noms sont bien précisés sur les papiers. Lui vit toujours à bord moi non.
En accord nous avons décidé de vendre mais lui ne fait absolument rien et c'est moi qui gère.
J'ai fait appel à un broker qui pourrait gérer la vente.
Mise à part à la signature de la vente, mon ex ne peut rien faire? Car il ne répond pas aux messages linformant de la vente mar le broker?

Par yapasdequoi

Bonjour ? Merci ?
Vous êtes en indivision.
Soit vous trouvez un accord entre vous pour vendre et partager ensuite le prix, soit il faudra saisir la justice.
Ce qui aboutira à une vente aux enchères à bas prix.
Ecrivez en RAR à votre ex pour lui précisez ces perspectives.
Une lettre d'avocat peut être utile.